

Check-list pour le déménagement

Vous avez trouvé un nouveau logement : un nouveau chez-soi en 5 étapes

Étape 1 : résiliation du bail

Résilier l'ancien appartement

- Résilier le contrat de bail en cours. Penser à toujours envoyer la lettre de résiliation en courrier recommandé au propriétaire au plus tard, 7 jours précédant le début du délai de résiliation.
- Rechercher un nouveau locataire si vous résiliez hors délai. Sinon, le loyer sera dû jusqu'au terme du congé ordinaire.
- Si vous vendez votre maison ou votre appartement, vous trouverez sur WINIMO des conseils sur la [vente immobilière](#)

Étape 2 : avant le déménagement

- Signaler le déménagement aux autorités et opérateurs
- Annonce de départ auprès de la commune
- Faire part du changement d'adresse aux organismes suivants :
 - Assurance maladie
 - Assurance automobile (communiquer le nouveau type de stationnement, car cela peut avoir une influence sur la prime : p. ex. garage ou parking extérieur)
 - Commandement d'arrondissement/protection civile/service civil
 - Employeur/mise à jour du contact en cas d'urgence
 - Médecins
 - Banques/Postfinance/établissement de carte de crédit
 - Répertoires (inscription à l'annuaire téléphonique)
 - Écoles/jardin d'enfants/formations
- Faire une demande de réexpédition d'envois auprès de la Poste
- Notifier le déménagement au fournisseur d'électricité/gaz et faire relever les compteurs
- Effectuer le changement d'adresse de la redevance pour concession radio/TV
- Résilier les abonnements téléphoniques, Internet et/ou TV et les transférer au nouveau logement.

Préparatifs du déménagement

- La question à se poser : qui pourra me prêter main-forte ? Des amis, des connaissances ou une entreprise de déménagement ?
- Conseil : une entreprise de déménagement vous fait économiser un temps précieux et vous assure une couverture en cas de dommages
- Faire le débarras dans le logement, les pièces annexes, la cave, le garage, le grenier et le jardin :
 - Éliminer les encombrants et les déchets spéciaux
 - Rapporter les médicaments périmés et non utilisés à la pharmacie
 - Déposer les vêtements dont vous n'avez plus besoin à la collecte
- Éliminer les déchets et débarrasser les meubles devenus inutiles
- Réserver la location d'un véhicule pour le déménagement
- Se procurer des cartons de déménagement
- Mesurer le nouvel appartement (pour les meubles, tapis et rideaux, vérifier également les tringles)
- Louer un garde-meuble, si vous souhaitez entreposer vos affaires de manière temporaire
- S'assurer que les personnes venant en renfort sont au bénéfice d'une assurance responsabilité civile:
 - L'assurance ménage et responsabilité civile privée couvre les dommages causés par les personnes prêtant main-forte lors du déménagement (en cas de responsabilité légale)
 - L'assurance transport de l'entreprise de déménagement couvre les dommages que cette dernière causera elle-même lors du déménagement. Attention à ce que le montant assuré soit suffisant

Calendrier

- Indiquer la date du déménagement à votre employeur
- Fixer la date de restitution de l'ancien logement en présence du bailleur
- Fixer la date de remise du nouveau logement
- Fixer les dates de livraison des nouveaux meubles et, si possible, les faire livrer directement à la nouvelle adresse
- Installateur sanitaire pour le raccordement du lave-linge (faire faire le branchement par un professionnel pour bénéficier d'une couverture en cas de sinistre)
- Éventuellement prévoir un artisan pour les réparations dans l'ancien logement
- Réserver une place de stationnement devant l'(es) immeuble(s)

Étape 3 : le jour du déménagement

- Emporter des outils, éventuellement une visseuse chargée pour le montage des meubles, ainsi que des clous et des vis
- Emporter aussi du matériel de nettoyage et des sacs poubelles
- Se procurer un diable, un chariot, des couvertures, mousses ou cartons de protection et des sangles pour un transport sans risques
- Prévoir une trousse de premiers secours pour le déménagement
- Penser à restaurer les amis
- Préparer 1 ou 2 lampes avec leurs ampoules et une rallonge électrique pour l'éclairage dans le nouveau logement

Étape 4 : nettoyage de l'ancien appartement

- ❑ Des amis, des connaissances ou bien une entreprise de nettoyage pour nettoyer le logement ?
Conseil : une entreprise de nettoyage vous fait économiser un temps précieux et vous offre une garantie de remise qui assure que le nettoyage final est effectué de manière irréprochable
- ❑ S'entendre avec le bailleur sur le niveau de nettoyage à effectuer dans le logement locatif : si l'appartement est ancien, le bailleur pourrait prévoir quelques travaux et le nettoyage serait superflu
- ❑ Si vous effectuez vous-même le nettoyage, voici les points essentiels :
 - ❑ Four, plaques de cuisson
 - ❑ Réfrigérateur à vider – autant que possible – complètement, congélateur à dégivrer
 - ❑ Lave-vaisselle et filtre
 - ❑ Hotte aspirante et autres systèmes de ventilation/clapets d'aération
 - ❑ WC, douche/baignoire
 - ❑ Radiateurs, rebords de fenêtre, rayonnages et cadres de porte
 - ❑ Nettoyage des fenêtres, stores et volets
 - ❑ Nettoyage des sols
 - ❑ Garage, cave, grenier, boîte aux lettres, casiers à lait

Étape 5 : après le déménagement

Remise du logement

- ❑ Dresser le constat d'état des lieux avec le propriétaire et y répertorier les dégradations constatées lors de l'emménagement. Lorsque le bailleur constate des dégradations en fin de location, le locataire peut les déclarer auprès de son assurance ménage/responsabilité civile privée. Conseil : le régime de la franchise varie en fonction des dommages. Il sera donc opportun de vérifier si celle-ci s'applique à chaque déménagement, chaque pièce ou à chaque sinistre
- ❑ Restitution de toutes les clés de l'ancien logement
- ❑ Remise des nouvelles clés

Autres points importants après le déménagement

- ❑ Annonce d'arrivée auprès de la nouvelle commune
- ❑ Demander le remboursement de la caution, si cela n'a pas déjà été fait
- ❑ Monter les plaques/étiquettes sur la sonnerie/boîte aux lettres
- ❑ S'assurer que toutes les autorités, opérateurs importants et amis sont bien informés de votre changement d'adresse
- ❑ S'assurer que vous ayez procédé aux changements d'adresse sur tous les comptes des sites Internet
- ❑ Informer le Service des automobiles dans les 14 jours afin de changer l'adresse et les plaques d'immatriculation si vous changez de canton
- ❑ Vérifier la couverture de l'assurance ménage et de l'assurance responsabilité civile et en ajuster l'étendue si nécessaire
- ❑ Après l'annonce d'un sinistre lors du déménagement, vous avez la possibilité de résilier votre assurance RC privé ou votre assurance ménage dans un délai de 14 jours : dans ce cas vous pouvez demander de nouvelles offres auprès d'un [cabinet de conseils](#)